



L'action sanitaire ensemble

GDMA

Indre

FORMATION

Référent bien-être en élevages de volailles de chair
Module environnement de l'élevage en lien avec le bien-être animal

Le 28 juin 2022 - 9h30 à 17h30

Salle de réunion du GDMA

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître la réglementation relative à la protection des animaux.
- Connaître la définition et les indicateurs d'appréciation du bien-être animal.
- Définir les points critiques au niveau de l'élevage des volailles et apprendre à maîtriser les points essentiels.
- Etre capable d'appréhender les problèmes de bien-être liés à l'environnement de l'élevage et d'apporter des mesures correctives
- Savoir effectuer les enregistrements nécessaires.
- Etre capable de prévenir les risques sanitaires.

Contexte réglementaire
Arrêté du 16 décembre 2021
définissant les modalités de
désignation des référents «Bien-être
animal» dans tous les élevages et
l'obligation et les conditions de
formation au bien-être animal des
personnes désignées référentes dans
les élevages de porcs ou volailles

INTERVENANTS

Jean-Philippe PRIGENT
Jean-François GUINARD
Richard GAUDIN



Responsable de stage
Emilie CAILLAUD

INSCRIPTION AUPRÈS DU GDMA



GDMA 36

4 rue Robert Mallet Stevens CS 60501 36000 CHATEAUROUX
02 54 08 13 80 - contact@gdma36.fr - www.gdma36.fr



BNF-60646 03/06/2023
Indre 00